

Multilatéraux

Convention internationale de 1969 sur le jaugeage des navires.

Faite à Londres, le 23 juin 1969.

Signée par le Canada, le 23 juin 1969.

Protocole concernant le texte authentique trilingue de la convention relative à l'Aviation civile internationale (Chicago, 1944).

Fait à Buenos Aires le 24 septembre 1968.

En vigueur le 24 octobre 1968.

Instrument d'acceptation du Canada déposé le 21 août 1969.

En vigueur pour le Canada le 21 août 1969.

Protocole à la Convention internationale sur les pêcheries de l'Atlantique du nord-ouest concernant l'adhésion aux sous-commissions et les mesures de réglementation.

Washington, le 1^{er} octobre 1969.

Accord entre le Gouvernement du Canada, le Gouvernement de la République islamique du Pakistan et l'Agence internationale de l'énergie atomique, relatif à l'application des garanties.

Vienne, le 17 octobre 1969.

En vigueur, le 17 octobre 1969.

Accord sur la création de la Banque de développement des Caraïbes.

Kingston, Jamaïque, 18 octobre 1969.

Change de notes modifiant l'accord entre l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Gouvernement du Canada et le Gouvernement du Japon relatif à l'application des garanties prévues dans l'accord bilatéral de coopération conclu entre ces gouvernements pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

Vienne, le 12 novembre 1969.

En vigueur, le 12 novembre 1969.